



Conférence générale

35^e session, Paris 2009

inf

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Document d'information

35 C/INF.11

21 septembre 2009

Original anglais

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LA RÉALISATION DE L'ÉDUCATION POUR TOUS (EPT) D'ICI À 2015, Y COMPRIS LE SUIVI ET LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES RÉUNIONS SUR L'ÉDUCATION TENUES À DAKAR, GENÈVE ET OSLO, ET SUR L'IMPACT DE LA CRISE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE ACTUELLE SUR LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE L'EPT

Présentation

Le présent document décrit la nature et les causes des principaux obstacles à la réalisation en 2015 des objectifs de l'EPT fixés à Dakar, ainsi que les moyens d'améliorer les efforts faits par l'UNESCO pour atteindre ces objectifs. Il est soumis au Conseil exécutif à sa 182^e session conformément à la décision 180 EX/7 par laquelle le Conseil a prié le Directeur général d'élaborer un rapport analytique sur cette question, et à la décision 181 EX/58 dans laquelle le Conseil a invité le Directeur général à lui présenter un rapport sur le suivi et la mise en œuvre aux niveaux national, régional et international, des recommandations des réunions sur l'éducation organisées à Dakar, Genève et Oslo.

1. Depuis la tenue en 2000 à Dakar (Sénégal) du Forum mondial sur l'éducation, un engagement politique plus ferme de la part des gouvernements et de la communauté internationale a permis d'obtenir des progrès considérables du point de vue de l'Éducation pour tous (EPT). À l'échelle mondiale, 40 millions d'enfants supplémentaires sont inscrits dans des écoles primaires et la parité entre les sexes a progressé dans presque tous les pays. Les résultats les plus spectaculaires ont été obtenus dans les régions les plus éloignées de l'objectif de l'EPT, à savoir l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud et de l'Ouest.

2. La crise financière aiguë menace de saper ces progrès, notamment dans les pays qui ont connu un développement économique régulier au cours des dix dernières années. Le ralentissement économique risque de limiter la capacité d'un grand nombre de pays à revenus faibles ou moyens et d'avoir un impact direct sur les budgets consacrés à l'éducation et – de manière plus générale – sur tous les objectifs relatifs au développement humain, de la réduction de la pauvreté et de la lutte contre la faim à l'amélioration de la santé maternelle et infantile et à l'assainissement. Pour parler simplement, les progrès péniblement obtenus en matière d'éducation ne pourront être maintenus que si l'on met l'accent de manière stratégique et ciblée sur les populations les plus vulnérables. Le présent document donne un aperçu des mesures prises par l'UNESCO compte tenu du ralentissement économique actuel, à l'appui des objectifs de l'EPT aux niveaux mondial et national, l'accent étant mis sur les efforts faits pour améliorer la qualité, élargir la scolarisation, renforcer les systèmes éducatifs et promouvoir une vision intégrée de l'EPT, dans le contexte plus large de l'éducation au service du développement. Des informations préliminaires sur l'impact de la crise financière sur les pays en développement figurent dans le présent document, tandis que des données plus détaillées figurent dans un document d'information soumis au Conseil exécutif à sa 182^e session.

Coordination mondiale – alignement des priorités

3. Toutes les réunions internationales de l'année passée ont souligné l'importance, dans un contexte de crise, de protéger les populations les plus vulnérables et d'investir dans les secteurs sociaux. Le communiqué des chefs d'État et de gouvernement réunis dans le cadre du G-20 à Londres (2 avril 2009), le communiqué du Conseil des chefs de secrétariat (5 avril 2009), le débat thématique de la 181^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO (25 avril 2009) et le document final de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement (juin 2009), notamment, ont insisté sur cette nécessité.

4. L'UNESCO continue de réaffirmer le caractère central de l'éducation pour le développement et le redressement après la crise, en réclamant des investissements soutenus et contracycliques dans l'éducation, dans un contexte de ralentissement économique mondial. Elle a notamment saisi, pour ce faire, les occasions suivantes : débat thématique de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le thème « L'accès à l'éducation en situation d'urgence » (New York, mars 2009), Forum des parlementaires arabes pour l'éducation (Le Caire, avril 2009), Forum africain des parlementaires pour l'éducation (Dakar, mai 2009) et 17^e Conférence des ministres de l'éducation du Commonwealth (Kuala Lumpur, juin 2009). Au cours du premier semestre, l'Organisation a également collaboré avec la Présidence italienne du G-8 dans le cadre des préparatifs de la réunion du G-8 de 2009 (l'Aquila, juillet 2009). Enfin, l'UNESCO a accueilli une réunion du Groupe d'experts de l'éducation du G-8 (Paris, mars 2009) visant à exhorter les pays à souligner clairement le rôle crucial de l'éducation dans le développement à l'occasion du Sommet du G-8.

5. En tant qu'institution des Nations Unies chargée de coordonner la réalisation de l'objectif de l'Éducation pour tous, l'UNESCO a renforcé son rôle de coordination internationale face aux crises mondiales actuelles. Cette coordination exige une compréhension commune des défis à relever, une vision partagée des mesures qui s'imposent et un rapport de confiance entre tous les partenaires impliqués. Fidèle à sa mission, l'UNESCO a pris l'initiative de rédiger une lettre commune au nom des chefs de secrétariat des cinq institutions initiatrices de l'EPT [UNESCO, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Banque mondiale (BM)]. La lettre a été envoyée en avril dernier à tous les coordonnateurs résidents et représentants de l'ONU dans les pays, lettre invitant à une collaboration interinstitutions plus étroite à l'appui des efforts nationaux en faveur de l'EPT. Le rôle de l'éducation dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a été réitéré et les mesures à prendre pour améliorer la collaboration au niveau des pays ont été décrites. Un dialogue a également été ouvert en vue de l'élaboration d'un plan d'action mondial en matière de sensibilisation et du renforcement de la

coordination des efforts de communication. L'UNESCO continue également à jouer un rôle très actif dans l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous. (IMOA-EPT).

6. Plusieurs bureaux de l'UNESCO se sont déjà déclarés favorables au renforcement de la coopération interinstitutions et ont commencé à donner suite concrètement à la lettre conjointe. Dans la région Asie centrale, par exemple, le Bureau multipays de l'UNESCO à Almaty, UNICEF Astana, le PNUD et la Banque mondiale effectuent actuellement une enquête conjointe sur l'impact de la crise économique sur les services sociaux, y compris l'éducation, en vue de la révision des plans et stratégies nationaux.

7. La coordination a également été au cœur de la Semaine mondiale d'action de cette année (20-26 avril 2009), campagne annuelle de sensibilisation mondiale relevant de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) et appuyée par l'UNESCO et d'autres parties prenantes de l'EPT. La campagne de cette année, axée sur « L'alphabétisation des jeunes et des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie », a été marquée par des milliers d'activités organisées dans les cinq régions et la mobilisation de près de 13 millions de personnes dans le monde entier.

Investir dans les secteurs sociaux – sensibilisation mondiale à la nécessité de protéger les dépenses publiques en matière d'éducation

8. Au niveau national, l'investissement dans des programmes de filet de sécurité et de protection sociale peut protéger les plus démunis des pires effets de la crise et permettre à des enfants de poursuivre leur scolarité. Les crises antérieures et la recherche actuelle donnent à penser que le ralentissement de la croissance soumettra les budgets du secteur social à une pression financière, tout en réduisant les revenus des ménages disponibles pour l'éducation. De nombreux pays réduisent leur budget consacré à la protection sociale, ce qui se traduit par le gel de la construction de nouvelles écoles, ainsi que du recrutement et du versement des traitements des enseignants. À l'occasion de la crise qui a frappé l'Asie de l'Est dans les années 1990, on a pu constater que les familles les plus pauvres retiraient leurs aînés de l'école primaire et reportaient la scolarisation des plus jeunes et que, bien souvent, le travail des enfants augmentait parallèlement. En même temps, l'enseignement public faisait l'objet d'une demande croissante, les parents ayant tendance à retirer leurs enfants des écoles privées. Parmi les populations plus aisées, la pénurie d'emplois a accru la pression sur l'enseignement secondaire et tertiaire, dispensant une formation spécialisée de plus en plus recherchée.

9. Parallèlement, les gouvernements pourraient réduire leur aide en faveur du développement, comme durant les crises financières des années 1990 (pays scandinaves et Japon). Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT a abouti à la conclusion que 43 des 48 pays à faibles revenus n'avaient pas les moyens d'aider financièrement les plus démunis. Nombre de ces pays ont absolument besoin de l'aide internationale pour développer leur secteur de l'éducation. La chute de 22 % de l'aide à l'enseignement primaire constatée en 2007 est extrêmement préoccupante dans l'optique de l'EPT, surtout dans les régions et pays confrontés aux défis les plus graves. Un soutien durable à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international est plus indispensable que jamais. Rien ne devrait justifier la réduction des dépenses nationales et de l'aide internationale en faveur de l'éducation. Les pays développés ne devraient pas renoncer à se doter de budgets à forte orientation éducative (les États-Unis ont consacré plus de 100 milliards de dollars à l'éducation dans leur plan de soutien à l'économie et le ministre de l'éducation de Singapour prévoit que, malgré le ralentissement, le budget de Singapour consacré à l'éducation augmentera de 25 % d'ici à 2013) et les pays à faibles revenus, où les fonds publics sont insuffisants, devraient recevoir des encouragements dans ce domaine.

10. Toute réduction du financement externe aura un impact direct sur la scolarisation. Avant le Sommet du G-8 de l'Aquila, le Directeur général a écrit aux chefs d'État et de gouvernement du G-8 pour les exhorter à maintenir, et si possible accroître, leur aide en matière d'éducation. À cette fin, l'IMOA-EPT demeure un moyen efficace d'aider les pays à assurer l'éducation de tous. Dans

ces conditions, le déficit du fonds catalytique de l'IMOA pour 2009-2010, estimé à 1,2 milliard de dollars des États-Unis, est extrêmement préoccupant.

Réaction de l'UNESCO au niveau national

11. L'UNESCO aide ses États membres à mieux gérer leur système éducatif national et à appliquer, dans leurs politiques et dans la pratique, l'approche intégrée de l'EPT. L'Organisation a aidé des pays à préparer des plans nationaux crédibles incluant des ajustements budgétaires favorables aux plus démunis de façon à protéger le secteur de l'éducation. L'UNESCO a également facilité le processus IMOA-EPT pour assurer le financement de l'éducation à Haïti et en République centrafricaine ; a dirigé le groupe de coordination des partenaires pour la formulation de la stratégie sectorielle et la préparation de la proposition IMOA-EPT au Cameroun ; et participe à un nombre croissant de groupes d'éducation locaux IMOA.

12. Afin d'aider l'Organisation à mieux aligner ses activités sur les besoins des pays et les initiatives en cours, les documents relatifs à la Stratégie d'appui de l'UNESCO à l'éducation nationale (UNESS), désormais disponibles à divers stades de préparation pour quelque 85 pays, fournissent à l'UNESCO des cadres analytiques fondés sur la situation réelle à l'appui de sa coopération avec les États membres dans le domaine de l'éducation.

13. La Section de l'analyse des politiques et des stratégies en matière d'éducation de l'UNESCO a lancé une enquête dans le cadre de laquelle les bureaux de terrain doivent évaluer l'impact de la crise sur l'éducation. Une évaluation demandée par le Rapport mondial de suivi sur l'EPT (GMR) est également en cours pour connaître les besoins en matière d'établissement des coûts et les lacunes en matière de politiques de trois pays où l'EPT pose un véritable défi. Il s'agira d'analyser et de passer en revue différentes stratégies politiques et financières visant à toucher des groupes marginalisés et d'estimer les lacunes en matière de financement extérieur (pour plus de détails, se reporter à l'additif).

14. La crise est également l'occasion pour les pays de renforcer leur gouvernance, de remédier à la corruption et d'améliorer leur efficacité. Le groupe de travail du CAD/OCDE sur l'efficacité de l'aide a demandé que les pays partenaires bénéficient d'une aide pour élaborer des plans d'action qui intègrent les engagements pris dans la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra. D'après la Banque mondiale, pour être efficaces les stratégies nationales associeront investissements ciblés, financement d'intrants récurrents essentiels et changements dans les politiques de soutien. Les mesures visant à protéger les plus vulnérables devraient faire partie d'un effort de l'ensemble du système pour mettre au point un système de sécurité sociale à large base et une stratégie globale de réduction de la pauvreté.

15. L'UNESCO s'emploie à renforcer le suivi et l'analyse de la crise grâce à une collaboration étroite entre le secteur de l'éducation et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), ainsi qu'avec d'autres partenaires, notamment les institutions initiatrices de l'EPT, afin de mettre en place des mécanismes efficaces de suivi des développements récents.

Dakar-Genève-Oslo. Mettre l'accent sur le renforcement de la qualité et sur l'Éducation pour tous

16. Il est absolument nécessaire que le succès des programmes d'éducation et des investissements dans ce domaine soit mesuré sur les plans aussi bien quantitatif que qualitatif, l'accent étant mis sur les résultats obtenus en matière d'apprentissage et de développement. Dans tous les pays, la qualité et la pertinence de l'enseignement font débat et l'aptitude des systèmes éducatifs à conférer aux apprenants de tous âges les connaissances, les valeurs, les compétences et les qualifications nécessaires pour relever les défis du monde d'aujourd'hui et de demain est remise en question.

17. Le concept d'éducation pour l'inclusion est intégré dans de nombreuses activités de l'UNESCO fondées sur le droit à l'éducation. La nécessité de répondre aux besoins des populations négligées et marginalisées est soulignée dans les documents finaux de la septième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT (Dakar, décembre 2007) ; de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) (Genève, novembre 2008) ; et de la huitième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT (Oslo, décembre 2008). Dans ses débats comme dans ses conclusions, la CEI a reconnu qu'il importait d'élargir le principe de l'éducation pour l'inclusion pour répondre aux besoins divers de tous les apprenants. Le suivi de ces grandes conférences sur l'éducation aux niveaux mondial, régional et national s'inscrit dans le cadre du travail de l'UNESCO sur l'équité et l'inclusion mené dans des instances aussi bien officielles qu'informelles et qui inclut les conseils en matière de politiques, l'appui technique, le développement des capacités et la sensibilisation, de façon que l'apprentissage corresponde aux besoins personnels, sociaux et économiques.

18. Les recommandations formulées par les trois réunions susmentionnées exhortaient les décideurs à faire de l'équité une priorité en matière d'éducation. La Déclaration d'Oslo encourageait la conception d'interventions ciblées sur les régions, les écoles et les personnes défavorisées et mettant l'accent sur des stratégies novatrices pour garantir l'inclusion des groupes les plus défavorisés. Cette déclaration allait dans le sens du Communiqué de Dakar, qui encourageait notamment les pays à déterminer plus précisément les caractéristiques des groupes exclus.

19. Au niveau mondial, l'Organisation a publié début 2009 les Directives de l'UNESCO sur l'inclusion en matière d'éducation afin d'aider les pays à élaborer et à mettre en œuvre des politiques dans ce domaine, tandis qu'un Guide opérationnel sur « Les six étapes vers l'abolition des frais dans l'enseignement primaire » a été publié par l'UNICEF et la Banque mondiale, après consultation de spécialistes de l'éducation, dont plusieurs issus de l'Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation. Ces directives seront complétées par une base de données sur les bonnes pratiques novatrices, intitulée « L'inclusion en action », qui sera constituée l'an prochain en collaboration avec le réseau BIE sur l'élaboration des programmes scolaires et avec des partenaires extérieurs. Un document d'orientation sur l'Éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) et l'inclusion a également été élaboré en mai 2009 dans le cadre des préparatifs de la Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance (Moscou, septembre 2010).

20. Par ailleurs, le Siège, les bureaux de terrain et les instituts de l'UNESCO encouragent le dialogue sur les politiques et diffusent les principaux messages et conclusions de ces conférences auprès des décideurs, éducateurs, chercheurs, spécialistes des programmes et formateurs d'enseignants au moyen de forums électroniques, de séminaires et d'ateliers régionaux, de travaux de recherche, de publications en ligne, de directives, de modules de formation, de ressources pour l'apprentissage et de pratiques fondées sur des données probantes. Les « feuilles de route vers l'inclusion » établies pendant les réunions préparatoires et les conférences de la 13^e CEI constituent un bon point de départ pour ce travail. Parmi les initiatives récentes, on peut citer :

- le Programme pour l'éducation de base en Afrique (BEAP), testé actuellement en Gambie, en Éthiopie et en Côte d'Ivoire et qui va être étendu à la République-Unie de Tanzanie, offre un cadre pour traiter le problème de l'équité, notamment par le biais des programmes scolaires fondés sur la compétence ;
- un atelier destiné à la région arabe sur « une conception élargie de l'éducation pour l'inclusion » a été organisé conjointement par le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et Bureau régional pour l'éducation dans les États arabes et l'UNESCO-BIE (juillet 2009) ;
- en Amérique latine et dans les Caraïbes, un observatoire a été mis sur pied par l'UNESCO, en coopération avec l'Organisation des États ibéro-américains pour

l'éducation, la science et la culture (OEI), afin de promouvoir des politiques d'éducation pour l'inclusion, d'en suivre l'application et d'élaborer des directives pour aider les pays à identifier les groupes exclus et des indicateurs qui permettent d'évaluer la qualité des méthodes utilisées dans les écoles pour favoriser l'inclusion ;

- le Bureau de l'UNESCO à Bangkok et Bureau régional pour l'éducation en Asie et dans le Pacifique et l'ISU ont travaillé en étroite collaboration dans la région Asie-Pacifique pour renforcer la capacité des États membres à identifier les enfants non scolarisés, ainsi que ceux qui fréquentent l'école mais sans rien y apprendre, notamment à l'occasion de la 10^e réunion régionale des coordonnateurs nationaux de l'EPT (mai 2009) ;
- les Bureaux de l'UNESCO à Moscou, le Ministère de l'éducation et de la science de l'Arménie (MOES) et l'UNESCO-BIE collaborent à la préparation d'une réunion de suivi de la CIE pour la région CEI sur « L'EPT, le renforcement de l'éducation de qualité et l'établissement des programmes scolaires » (Yerevan, Arménie, 29 et 30 septembre 2009).

21. L'UNESCO participe également à plusieurs initiatives mondiales traitant de problèmes liés à l'inclusion, parmi lesquelles l'Équipe spéciale mondiale sur le travail des enfants et l'EPT ; l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) ; l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies sur les adolescentes ; le Programme phare de l'EPT sur le droit à l'éducation des personnes handicapées ; et l'Équipe de travail interinstitutions de l'ONUSIDA (ETII) sur l'éducation. L'UNESCO a collaboré avec les membres de l'Équipe spéciale mondiale sur le travail des enfants afin d'aider de manière coordonnée dix pays sélectionnés à faire face à l'impact de la crise sur l'éducation et à adopter des mesures appropriées pour lutter contre le travail des enfants. De même, l'Organisation contribue, par le biais de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies des adolescentes, à la promotion d'une action concrète en faveur des droits des filles marginalisées en tant qu'enfants et jeunes femmes.

Investir dans les enseignants – Première étape vers le renforcement des systèmes éducatifs

22. Les pays qui sauront maintenir et renforcer le niveau de compétence de leur main-d'œuvre pendant la récession seront mieux équipés pour tirer parti des possibilités offertes par une phase de redressement. À cet égard, investir dans la formation des enseignants et dans l'infrastructure - par exemple, dans des bâtiments publics pour l'éducation - pourrait être un bon moyen de relever les défis liés aussi bien à l'emploi qu'au développement. L'OIT déclare que plusieurs pays, dont la Chine et l'Arabie saoudite, ont déjà annoncé une augmentation sensible de leurs dépenses en faveur de l'éducation, notamment pour la construction d'écoles dans le cadre de programmes de développement rural. Le Mexique a lui aussi l'intention d'accroître ses investissements dans l'éducation, notamment dans des infrastructures à forte intensité de main-d'œuvre, de façon à créer des emplois, tout en investissant des ressources dans le développement économique.

23. L'UNESCO appuie l'élaboration de politiques appropriées concernant la formation des enseignants en mettant l'accent sur les lacunes et les besoins de l'Afrique subsaharienne grâce à son Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA). À ce titre, un examen de la formation des enseignants avant l'entrée en fonctions est en cours et il est prévu de mener des recherches au niveau régional sur la perception qu'ont les enseignants de l'EPT en Afrique, notamment en ce qui concerne la participation des filles à l'éducation, et de produire une trousse à outils pour la formation des enseignants avant leur entrée en fonctions en utilisant une approche fondée sur les droits. En Asie et dans le Pacifique également, des études seront menées dans quelques pays sur la formation des enseignants avant leur entrée en fonctions afin d'analyser la prise en compte des droits dans les politiques, programmes, méthodes et matériels pédagogiques. Des recherches seront menées au niveau régional sur la qualité de la formation et le statut des enseignantes et leur impact sur l'EPT, l'accent étant mis sur la participation des filles à l'éducation.

24. D'immenses défis demeurent pour trouver les 18 millions d'enseignants nécessaires à la réalisation de l'Éducation primaire universelle (UPE) d'ici à 2015. Dans la mesure où les traitements des enseignants représentent l'essentiel des dépenses des pays en matière d'éducation, ces traitements sont exposés, dans des circonstances financières difficiles, à des coupes et à des retards. Pour résoudre ces problèmes et d'autres, la Déclaration d'Oslo a approuvé la création de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT, alliance mondiale volontaire de partenaires de l'EPT conjuguant leurs efforts pour faire face à la pénurie d'enseignants. L'UNESCO a fourni un appui technique, conformément à son mandat pour l'EPT, et a convoqué deux réunions de l'Équipe spéciale internationale qui se sont tenues à Paris en mars et juin 2009, respectivement. Ces réunions ont contribué à déterminer la structure de l'Équipe spéciale et ses activités. Il a été décidé que son secrétariat aurait ses bureaux au Siège de l'UNESCO et bénéficierait d'un appui financier de la part de plusieurs donateurs bilatéraux et multilatéraux afin de pouvoir mener à bien les activités prévues dans le plan d'action. L'élaboration de dispositions financières ainsi que le processus de recrutement du personnel du secrétariat sont en cours et le secrétariat devrait être pleinement opérationnel en septembre 2009.

Conception intégrée de l'EPT et au-delà

25. Les six objectifs de l'EPT sont tous importants pour relever le niveau de l'éducation à l'échelle mondiale, mais la crise économique accentue le risque de ne conserver qu'un nombre restreint d'objectifs et d'exclure du même coup des millions d'enfants, de jeunes et d'adultes. Tous les objectifs de l'EPT, toutefois, sont interconnectés et devraient être envisagés du point de vue plus large de l'éducation et du développement. La communauté internationale doit veiller à ce que les systèmes éducatifs encouragent l'équité et l'inclusion, un apprentissage de qualité, la souplesse et l'innovation – fondements d'une action en faveur de l'éducation pour tous partout dans le monde. De plus en plus, le programme EPT met en lumière des questions qui vont bien au-delà de l'éducation primaire universelle, telles que l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), le développement durable et le développement des capacités. Les informations provenant des bureaux de terrain montrent que les investissements dans les programmes de développement et d'alphabétisation des jeunes enfants sont particulièrement vulnérables en période de récession économique. Afin d'accroître leur pertinence dans un contexte de restrictions au niveau mondial, les programmes d'alphabétisation des adultes et des jeunes pourraient être plus étroitement liés à la microfinance, à la création de revenus et aux aptitudes utiles pour la vie. L'enseignement et la formation techniques et professionnels ainsi que la formation professionnelle des jeunes et des adultes pourraient être renforcés afin de contribuer à endiguer le chômage des jeunes et inclure une formation à la création d'entreprises. La participation, la recherche et la responsabilité sociale devraient également être prises en compte dans l'enseignement supérieur, non seulement parce que les inscriptions à ce niveau ne cessent d'augmenter, mais en raison du rôle stratégique de ce secteur face aux défis mondiaux, y compris celui de l'éducation pour tous.

26. La Déclaration d'Oslo souligne la nécessité d'une approche plus intégrée de l'éducation, de la santé et de la nutrition pour atteindre les objectifs de l'EPT. Les programmes d'alimentation scolaires permettent aux enfants de mieux étudier et constituent une incitation à la scolarisation. Dans ce contexte, l'UNESCO étudie, en collaboration avec l'UNICEF, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme alimentaire mondial (PAM), les moyens de contribuer à des initiatives intégrées en faveur des jeunes enfants. La Conférence mondiale de 2010 sur l'éducation et la protection de la petite enfance constituera une plate-forme clé pour obtenir un appui international plus important. À cet égard, comme l'indique la Banque mondiale, des ressources supplémentaires pourraient aussi être allouées à des programmes ciblés, tels que la distribution d'aliments, les programmes d'alimentation scolaire, la fourniture d'uniformes scolaires gratuits, l'approvisionnement en eau propre et l'équipement des écoles en installations sanitaires garantissant, notamment aux filles, la sécurité et la possibilité de s'isoler.

Perspectives

27. Il est plus important que jamais d'adhérer à un programme mondial à long terme caractérisé par un engagement à réduire la pauvreté et les inégalités, à faire progresser la justice sociale et à faire correspondre les compétences aux besoins du marché du travail. L'époque est propice à la réaffirmation du droit à l'éducation et à la promotion de la compréhension culturelle, de la tolérance, de la paix et de sociétés durables. Des investissements dans la réduction de la pauvreté et l'éducation pourraient favoriser la reprise à l'échelle mondiale et faire avancer la réalisation des objectifs de l'EPT. La poursuite des investissements dans les ressources humaines et l'avancement de la recherche technologique joueront un rôle crucial dans la réaction à la crise et le redressement économique. La crise devrait être l'occasion de faire preuve de davantage de compréhension et de coopération internationale dans le domaine de l'éducation. À cet égard, il importe de suivre de près l'impact des crises sur les objectifs de développement humain. C'est le moment d'agir et de prouver qu'investir dans l'éducation peut conduire à la reprise et à un changement réel.

Action attendue du Conseil exécutif

28. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif pourra souhaiter adopter la décision ci-après :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant sa décision 180 EX/7, sa décision 181 EX/57 et sa décision 181 EX/58,
2. Ayant examiné le document 182 EX/10,
3. Réaffirmant l'importance d'investissements soutenus et anticycliques dans l'éducation pour préserver les progrès réalisés depuis 2000 en matière d'éducation et surmonter la crise financière actuelle et le ralentissement économique mondial,
4. Se félicitant des efforts déployés par le Directeur général pour renforcer le rôle de coordination de l'UNESCO au niveau international en faveur de l'Éducation pour tous, grâce, notamment, à une collaboration interinstitutions renforcée entre les cinq organisations initiatrices de l'EPT au niveau aussi bien mondial que national, à l'établissement de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT et au suivi des conclusions des grandes réunions sur l'éducation convoquées par l'Organisation à Dakar (décembre 2007), à Genève (novembre 2008) et à Oslo (décembre 2008).
5. Se félicitant aussi des progrès accomplis par l'UNESCO concernant l'appui qu'elle fournit aux pays souhaitant se doter d'un plan national pour le secteur éducatif, notamment en créant des mécanismes qui lui permettent de mieux aligner ses activités sur les besoins des pays et les initiatives en cours et en effectuant des évaluations d'impact des diverses stratégies en matière de politiques et de financement.
6. Prenant note des efforts considérables déployés par l'UNESCO pour réaffirmer le rôle indispensable joué par l'éducation dans le développement et plaider sans relâche en faveur de l'élaboration de mesures stratégiques ciblées visant à répondre aux besoins des populations les plus vulnérables,
7. Invite le Directeur général à poursuivre ses efforts pour promouvoir la compréhension internationale et l'engagement politique en faveur d'une vision intégrée de l'EPT s'inscrivant dans le contexte plus large de l'éducation et du développement et pour aider les pays à traduire cet engagement en politiques et plans nationaux fondés sur les droits et réalistes, qui encouragent l'équité, l'inclusion et l'apprentissage de qualité ;

8. Prie le Directeur général de lui rendre compte à sa 185^e session des progrès accomplis à l'échelon international concernant l'Éducation pour tous et la contribution de l'UNESCO en la matière.



Conférence générale

35^e session, Paris 2009

inf

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Document d'information

35 C/INF.11 Add.

8 octobre 2009

Original anglais

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LA RÉALISATION DE L'ÉDUCATION POUR TOUS (EPT) D'ICI À 2015, Y COMPRIS LE SUIVI ET LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES RÉUNIONS SUR L'ÉDUCATION TENUES À DAKAR, GENÈVE ET OSLO, ET SUR L'IMPACT DE LA CRISE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE ACTUELLE SUR LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE L'EPT

Effets de la crise financière et économique mondiale sur le financement de l'éducation dans les États membres au 30 septembre 2009

ADDENDUM

1. **L'UNESCO surveille en permanence les effets de la crise financière et économique mondiale sur le secteur de l'éducation dans ses États membres.** Même s'il est trop tôt pour prendre la pleine mesure de l'impact de la crise, elle a mis en œuvre divers moyens pour s'acquitter de son rôle de suivi, dont une enquête rapide auprès de 50 pays lancée en mars 2009, des études de cas portant sur 25 pays et l'analyse de l'information produite par d'autres organisations et institutions.
2. **La récession mondiale provoquée par la crise financière a des effets étendus et multiples dans tous les pays.** Les pays développés sont parmi les plus durement frappés, mais les pays en développement ont été gravement touchés à travers divers types de flux de ressources et de voies de transmission.
3. La baisse de la demande dans les économies avancées affecte la plupart des autres pays, même si ses effets dépendent de la structure économique, de la composition des échanges commerciaux et des politiques connexes. Les envois de fonds, qui représentent une importante source de revenus pour nombre de pays en développement, diminuent¹. Le volume des apports nets de capitaux privés a chuté pour s'établir à 707 milliards de dollars en 2008². L'Europe orientale et l'Asie centrale sont le plus touchées, et représentent ensemble 50 % de la baisse des flux de capitaux. Certains signes donnent à penser que l'aide, indispensable à la croissance économique et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans bon nombre de pays en développement, pourrait régresser.

¹ La Banque mondiale prévoit pour 2009 une baisse de 7,3 % des envois de fonds en direction des pays en développement.

² Soit 4,4 % du PIB des pays en développement.

Impact de la crise sur le financement de l'enseignement public

4. Le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous note une forte corrélation entre le développement de l'éducation nationale, mesuré par l'indice de développement de l'EPT (IDE), et le niveau de revenu du pays, même si l'on relève certaines exceptions liées aux traditions sociales et culturelles. **De nombreux pays à faible revenu où l'IDE est peu élevé risquent de ne pas atteindre les objectifs de l'EPT d'ici à 2015.** Les analyses montrent que les conséquences des crises sur les budgets de l'éducation varient selon les pays, que l'on peut classer en deux grandes catégories : les pays qui continuent de renforcer leur budget de l'éducation au même rythme que dans le passé, souvent en recourant à l'emprunt et à l'aide étrangère, et ceux qui ont déjà réduit leurs dépenses, parce que ne disposant que d'une faible marge de manœuvre budgétaire face à la crise économique. **La plupart des pays à revenu intermédiaire ou élevé figurent parmi ceux dont l'IDE se situe à un niveau moyen ou élevé.** Nombre d'entre eux ont été gravement touchés par la crise mondiale : quelques-uns (notamment en Europe orientale) ont procédé à des coupes budgétaires, tandis que beaucoup d'autres sont parvenus à maintenir le niveau de leurs dépenses publiques d'éducation.

5. **Une analyse des budgets de l'éducation fait apparaître trois catégories de pays**, selon que le revenu intérieur (en particulier les recettes fiscales) a été : (a) marginalement affecté par la crise, l'effet perceptible de celle-ci sur les dépenses d'éducation étant faible ou nul ; (b) affecté, le gouvernement ayant toutefois réussi à maintenir le niveau des dépenses d'éducation par ses propres moyens, en recourant à l'aide étrangère ou en empruntant auprès de sources nationales et/ou internationales, ou (c) affecté, avec pour conséquences des coupes budgétaires.

6. Les pays de la **catégorie (a)** semblent être des économies relativement isolées des marchés mondiaux, les envois de fonds en provenance de l'étranger résistant fortement à l'impact de la crise. Ceux de la **catégorie (b)** – qui protègent leur budget de l'éducation malgré l'impact de la crise – reflètent des situations diverses. On distingue toutefois deux sous-catégories : (i) les pays qui protègent leur budget de l'éducation en utilisant principalement leurs ressources propres. Il s'agit le plus souvent de pays à revenu intermédiaire ou élevé, parmi lesquels figurent des économies diversifiées, des pays exportateurs de produits essentiels ou de pétrole (qui ont accumulé au cours des années passées d'importantes réserves financières), et nombre d'économies avancées ; et (ii) les pays ayant bénéficié d'un accroissement des dons étrangers et/ou qui ont recouru à l'emprunt extérieur pour protéger leur budget de l'éducation, qui se comptent principalement parmi les pays à revenu faible à intermédiaire ne disposant pas d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante. La **catégorie (c)** comprend divers pays qui ont été obligés de réduire leurs dépenses d'éducation, souvent en gelant les augmentations de traitement, en réduisant les salaires des enseignants recrutés sous contrat ou en reportant les investissements dans les dépenses non salariales.

7. **De manière générale, de nombreux gouvernements semblent avoir protégé les dépenses affectées aux secteurs sociaux, y compris le budget de l'éducation**, quitte à prendre le risque de faire face plus tard à un important déficit budgétaire et à l'endettement. Malgré la baisse du revenu intérieur et les coupes opérées en 2008 et 2009 dans le budget de l'État, les dépenses d'éducation ont eu tendance à résister dans un certain nombre de pays, encore que leur progression ait été beaucoup plus faible que les années précédentes.

8. Pour diverses raisons (raisons politiques, crainte de troubles sociaux, volonté de préserver le pouvoir d'achat, etc.), **les salaires des enseignants semblent avoir mieux résisté que d'autres postes du budget de l'éducation (dépenses courantes et dépenses d'investissement non salariales) ; de plus, l'enseignement primaire a été généralement mieux protégé que les niveaux supérieurs.** Les efforts pour encourager à protéger les sous-secteurs de l'EPT et le suivi exercé par la société civile et les organismes internationaux ont pu y contribuer. L'enseignement technique et professionnel et l'enseignement supérieur sont plus exposés à des coupes budgétaires, notamment parce qu'ils absorbent une part plus importante des dépenses courantes

et des dépenses d'investissement non salariales, ou parce que, du fait de leur statut autonome, ils sont moins tributaires des crédits de l'État.

9. Les coupes pratiquées dans des budgets non salariaux déjà maigres pourraient avoir des conséquences désastreuses sur la qualité de l'éducation, surtout si elles affectent directement les élèves en touchant des aspects tels que les matériels d'enseignement et d'apprentissage, les subventions aux établissements, l'entretien des écoles, la restauration et la santé scolaires, etc. Dans d'autres pays, **les dépenses d'investissement ont augmenté, au bénéfice surtout des niveaux d'enseignement post-primaires**, en finançant la construction d'écoles, d'universités, de laboratoires, etc. Certains gouvernements voient dans la crise une occasion d'améliorer encore l'enseignement supérieur et l'enseignement technique de façon à renforcer le rôle et la pertinence de l'éducation et l'acquisition des compétences pour favoriser la reprise et l'expansion économiques.

10. Les budgets de 2010 afficheront des chiffres plus réalistes, traduisant la baisse des recettes de l'année précédente. Les projections des organisations et des gouvernements prévoient un rebond de l'économie à partir de la fin de 2009. Certains pays étudient des stratégies de sortie de crise, consistant à réduire les déficits budgétaires aggravés par celle-ci. **L'évolution des budgets de l'éducation en 2010, dans un contexte de baisse probable des budgets nationaux, suscite de vives préoccupations.**

Activités des gouvernements dans le domaine de l'éducation

11. Face à la crise financière et économique mondiale, on peut distinguer **quatre grandes catégories de réactions des pouvoirs publics, même si celles-ci sont souvent mêlées** : (i) les mesures anticycliques, lorsque les gouvernements augmentent le budget de l'éducation ou la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation, (ii) les mesures sociales ciblées qui protègent explicitement les plus vulnérables, notamment les mesures de sécurité sociale dans le domaine de l'éducation et la redéfinition des priorités en faveur de l'éducation de base, (iii) les mesures de réforme, qui visent à profiter de la crise pour améliorer l'efficacité, la pertinence et la gouvernance, (iv) les compressions budgétaires, que certains pays ont équitablement réparties entre tous les sous-secteurs de l'éducation. Dans quelques pays, la crise n'a entraîné aucune mesure particulière de la part de pouvoirs publics.

12. Les mesures anticycliques ont surtout été le fait des pays à revenus moyens ou élevés dotés de moyens budgétaires suffisants pour pouvoir accroître les dépenses d'éducation, même en empruntant, en puisant dans les réserves ou en finançant les dépenses par un déficit budgétaire. Quelques pays à faible revenu ont également adopté une politique expansionniste de ce type. En fonction de leurs priorités et de leurs politiques à long terme, certains pays ont concentré leur intervention de stimulation sur le secteur éducatif.

- Arménie : du fait de la récession économique, il a été question d'une compression budgétaire de 30 % par rapport au budget 2009 (soit une diminution de 10 % des dépenses réelles précédentes). Récemment, il a été décidé qu'il ne pouvait y avoir de compression du budget public ; cette protection a été rendue possible par le soutien d'organismes internationaux et bilatéraux.
- Chili : bien que l'économie nationale ait souffert de la crise, le gouvernement a décidé d'accroître son budget consacré à l'éducation en 2009, en puisant dans les provisions pour imprévus.
- Chine : le gouvernement central a augmenté son budget de l'éducation de 45 % en 2008 et de 24 % en 2009 par rapport aux années précédentes.

- Égypte : l'éducation étant considérée comme une priorité nationale, le Gouvernement égyptien a consacré une part importante de ses mesures d'incitation au secteur éducatif, en particulier à la construction d'écoles.
- Namibie : la plupart des fonds d'incitation ont été alloués au secteur du développement humain, en particulier au secteur éducatif. De ce fait, l'éducation reste le poste le plus important du budget public.
- Singapour : en dépit de la récession, le gouvernement maintiendra ses dépenses éducatives, en accélérant même certaines initiatives stratégiques essentielles. Pour l'exercice 2009, le budget de l'éducation a augmenté de 5,5 %.
- Certains pays d'Asie du Sud-Est ont augmenté les dépenses consacrées à l'éducation : les Philippines ont accru le budget de l'État, y compris en matière d'éducation ; la Thaïlande a augmenté le budget de l'éducation pour l'exercice 2009 de 15 % par rapport à l'année précédente, le but étant de financer la politique de gratuité de 15 années de scolarité ; la Malaisie a utilisé le programme d'incitation pour obtenir des financements supplémentaires en vue du développement des installations scolaires.

13. Certains pays ont pu mettre en œuvre des **mesures sociales** ciblées qui protègent les populations les plus vulnérables ou redéfinissent les priorités de dépenses d'éducation en faveur de niveaux d'éducation spécifiques.

- Pendant la crise, l'Argentine a maintenu les programmes sociaux conçus après la crise financière de 2001 pour donner aux élèves économiquement faibles des bourses, pour subventionner les cantines scolaires et assurer la gratuité des manuels.
- L'Australie a mis en place une « Community response Task Force », coalition qui rassemble organisations sans but lucratif et pouvoirs publics pour faire face aux effets de la crise sur les populations vulnérables du pays.
- Au Ghana, le gouvernement a bien précisé que si des compressions étaient possibles dans certains secteurs économiques, la santé et l'éducation continueraient de bénéficier d'un financement approprié.
- La Mongolie a lancé des programmes de gratuité des cantines et manuels scolaires dans le cadre de ses efforts pour retenir à l'école les enfants issus de milieux vulnérables.
- En Thaïlande, les mesures d'incitation prévoient le versement de prestations aux économiquement faibles.
- La loi américaine de 2009 (Recovery and Reinvestment) a une composante éducative³ qui prévoit des allègements fiscaux, des dotations forfaitaires, de nouveaux crédits affectés aux autorités scolaires pour financer des programmes d'éducation spéciale, la modernisation et la réparation d'établissements scolaires ainsi que l'octroi de bourses pour les élèves issus de familles à faibles revenus.
- Dans plusieurs pays d'Amérique latine, les programmes d'aide aux pauvres ont été renforcés⁴.

14. Quelques pays ont adopté des mesures supplémentaires dans le cadre d'un processus de réforme élargi, souvent avec le soutien d'organismes internationaux.

³ 11,4 % du total.

⁴ Par exemple Oportunidades au Mexique, Bolsa Familia au Brésil, Solidaridad en République dominicaine, Programa de Asignación Familiar au Honduras, Red de Protección Social au Nicaragua, etc.

- Moldova : le gouvernement propose des mesures anticrise avec le soutien de la Banque mondiale pour élaborer une stratégie d'amélioration du réseau scolaire qui vise à réduire la proportion de personnel non professionnel ainsi que les coûts d'entretien.
- La Tunisie investit davantage dans l'éducation en poursuivant son programme de recrutement massif de nouveaux enseignants dans le cadre de sa stratégie d'amélioration de l'éducation et de réduction des taux d'encadrement des élèves.

15. D'autres pays n'ont pas adopté de mesures anticycliques spécifiques dans la mesure où ils n'ont pas été particulièrement touchés par la crise, renforçant régulièrement leur budget éducatif ou répartissant équitablement les diminutions budgétaires entre les sous-secteurs lorsque la crise a un effet sensible sur les recettes publiques.

16. **Il ressort des informations disponibles que, pour le moment, les gouvernements ont eu tendance à protéger les budgets de l'éducation.** C'est ce que montre la part des dépenses d'éducation dans les finances publiques, qui s'est maintenue à un niveau constant, voire qui a augmenté, dans de nombreux pays et dans toutes les régions. Des mesures d'incitation, notamment l'augmentation des transferts sociaux dans le secteur éducatif, ont été annoncées non seulement dans les pays développés mais aussi dans certains pays en développement. De plus, dans nombre de pays en développement l'éducation est de plus en plus perçue comme faisant partie d'un investissement à long terme pour rétablir et entretenir la croissance économique et le développement.

Précarité de l'aide au développement en faveur de l'éducation

17. **Certains changements ressortent déjà des analyses par pays.** L'APD semble avoir été maintenue dans la plupart des pays pour lesquels des données étaient disponibles. Cependant, la crise devrait avoir des effets négatifs sur l'aide programmable apportée aux pays ; les pertes cumulées à ce titre pour la période 2008-2010 devraient atteindre environ 7 milliards (en dollars des États-Unis de 2007). La plus forte baisse est prévue en 2009 (4,8 milliards de dollars). En supposant que la part de l'aide programmable allouée à l'éducation soit de 7,2 % (comme c'était le cas en 2007), la diminution de l'aide fournie à ce secteur serait proche de 350 millions de dollars pour la seule année 2009.

18. À ce jour, **l'aide multilatérale semble avoir augmenté pendant la crise** dans de nombreux pays mais **les perspectives sont plutôt mitigées pour l'aide bilatérale** : dans certains pays, aucun changement significatif n'a été enregistré par rapport aux engagements antérieurs alors que dans d'autres une diminution de l'aide bilatérale est déjà observée ou attendue à l'avenir.

Répercussions sur les services éducatifs : premiers signes

19. **La crise financière et économique mondiale devrait être préjudiciable à l'éducation dans de nombreux pays.** Selon certaines études de cas par pays, les ménages vulnérables ont déjà des difficultés à faire face aux dépenses scolaires ; les enfants sont envoyés dans des écoles moins onéreuses ou des établissements qui offrent une aide alimentaire et matérielle. Les rapports signalant une hausse de l'absentéisme, du taux d'abandon scolaire et du travail des enfants sont de plus en plus nombreux.

20. **Des études montrent que, dans certains pays, la qualité de l'éducation et l'équité en matière d'enseignement sont menacés dans les établissements publics et que la demande d'éducation devrait faiblir** en raison de la baisse des revenus des ménages et de l'augmentation prévue des coûts directs et indirects de l'éducation. Les établissements privés semblent initialement souffrir moins de la crise actuelle que les établissements publics.

Conclusions

21. **Il faut continuer de surveiller les répercussions de la crise économique sur l'éducation dans les États membres.** Bien qu'il soit trop tôt pour saisir la portée exacte de la crise économique et financière sur l'éducation, les premières conclusions laissent à penser qu'à ce jour il n'existe, dans de nombreux pays, aucune indication notoire de réduction plus grave des budgets de l'éducation par rapport à d'autres secteurs. Cependant, certains signes et témoignages attestent de la gravité de l'impact de la crise dans certains pays et dans certaines communautés. Il est à craindre que les séquelles de la crise financière ne soient durables, surtout dans les secteurs sociaux, pour les personnes les plus vulnérables.

22. **L'UNESCO continuera de réaffirmer le rôle central que joue l'éducation** dans la croissance économique, le progrès technologique, la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la croissance des revenus, la promotion de l'égalité des chances et les progrès de la démocratie. Les États membres seront instamment priés de poursuivre leurs efforts et il leur sera rappelé que l'éducation est l'un des meilleurs moyens d'assurer la reprise économique et le développement durable. Les gouvernements sont engagés à résister à la tentation de restreindre les dépenses publiques consacrées aux services sociaux, en particulier l'éducation, et la communauté internationale est instamment priée de ne pas réduire son aide au développement.

23. **En dépit des difficultés dues à la crise, les gouvernements des pays en développement font des efforts pour protéger les budgets de l'éducation. En conséquence, la communauté internationale devra maintenir et accroître son aide à l'éducation, surtout en faveur des sous-secteurs relevant de l'EPT.** Les pays en développement sont touchés par une crise économique et financière dont ils ne sont pas responsables. Il est à craindre que l'aide internationale, déjà insuffisante avant la crise, ne diminue. Certains signes montrent déjà que quelques pays donateurs reviennent sur leurs engagements antérieurs en matière d'aide. Puisque les pays en développement font tout leur possible pour protéger les budgets de l'éducation, il ne faudrait pas qu'une pénurie de ressources les empêche d'atteindre les objectifs de l'EPT⁵.

⁵ Cadre d'action de Dakar – L'Éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs, adopté par le Forum mondial sur l'éducation, Dakar, Sénégal, 26-28 avril 2000.